

Procès-verbal de séance de la société populaire de la Martinique, en annexe de la séance du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Procès-verbal de séance de la société populaire de la Martinique, en annexe de la séance du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 66-67;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34335_t1_0066_0000_1

Fichier pdf généré le 15/05/2023

c

[Séance de la Sté popul. de la Martinique, 2 mai 1793]

Lecture du procès-verbal de la veille a été faite et agréée, ainsi qu'il est rédigé.

Un membre entre dans le sein de la société, et témoigne sa surprise de ce que l'assemblée s'occupe, dans les momens d'alarmes où se trouve la Colonie, à passer au scrutin les membres qui doivent former les divers comités; il propose de continuer ceux qui étoient déjà nommés pour une quinzaine de plus. Cette proposition est arrêtée à l'unanimité.

Le même membre monte à la tribune, et dit : Vous êtes instruits des événemens malheureux qui sont arrivés à plusieurs de vos frères, dans cette journée, et les jours précédens. Vous êtes instruits des mouvemens criminels et des actes d'hostilité que commettent les ennemis intérieurs, afin de préparer à l'ennemi de l'extérieur la facilité de conquérir la Colonie, de l'enlever à la République; que ces premières agitations, qui sont les commencemens d'une guerre civile, prennent leur source dans l'intention qu'ont toujours manifestée les Planteurs, de se soustraire aux lois de la mère-patrie; que ce qui augmentoit leur audace étoit l'arrivée de Gimut à la Martinique, depuis peu de jours, qui fait circuler une prétendue capitulation pour remettre la Colonie en la puissance des Anglais; qu'à cet effet, lesdits Planteurs l'avoient déjà proclamé leur général, et avoient enlevé hier, à main armée, le fort de la Trinité; que c'est Gaudin qui commandoit cette expédition; que pour la rendre plus considérable, il s'étoit servi des ateliers qu'ils ont armés; que le comité de surveillance de la Trinité a été dissipé par cette horde de rebelles et de brigands; que les patriotes dudit bourg ont été mis en fuite; que les femmes et les enfans de ceux-ci ont été obligés d'errer toute la nuit dans les bois pour fuir le poignard des assassins; que les mêmes Planteurs se sont emparés du morne Vert-pré, et y ont établi un poste considérable, par le moyen duquel ils nous coupent la communication avec le vent de l'isle, que les mêmes Planteurs ont arrêté à main armée, à la tête de leurs esclaves; six patriotes qui se rendoient sous la bannière du commandant de la garde nationale au Lamentin; qu'un de ceux-ci, qui est citoyen de couleur, a été tué en cherchant à éviter ces cannibales.

Le même membre a continué et a dit : Jetez vos yeux sur ce qui se passe d'un autre côté dans la Colonie. Voyez le camp de Percin encore existant, au mépris de la proclamation du général, du 17 du mois dernier; ce camp se fortifie de jour en jour de plusieurs officiers de la garnison qui ont déserté leurs postes, d'une quantité de fonctionnaires publics résidents dans cette ville, d'employés et officiers d'administration; que nous avons la certitude que ces traîtres se sont réunis aux différens camps établis dans la Colonie; que nous avons également la certitude que la frégate anglaise la Blanche a déposé à la Caravelle de cette isle un nombre considérable de ces scélérats, qui ont lâchement fui lorsqu'ils ont appris les dispositions de la France contre leur première rébellion. Citoyens, a ajouté le même membre, il existe contre les amis de la république française une coalition infernale qui nous menace des plus grands malheurs; on veut

nous mettre entre deux feux; on arme contre nous des esclaves; nous ne pourrions sans danger aller dans nos campagnes; tout nous annonce qu'il faut nous préparer à un combat à mort; mais, si nous devons périr, il faut entraîner dans notre perte et nos ennemis, et la Colonie entière, sous les ruines de laquelle il faut nous ensevelir plutôt que de souscrire à une honteuse capitulation; il faut arracher à ces parricides l'instrument avec lequel ils comptent nous assassiner, et nous serons pleinement vengés si, sur notre tombe, on voit l'immortelle déclaration des droits de l'homme, qui a sauvé l'Europe, et qui sauvera l'Amérique libre. En conséquence il propose que tous les patriotes s'arment à l'instant, et qu'ils aient à marcher. (Arrêté unanimement.)

Un autre membre propose de ne faire aucune grâce aux ennemis pris les armes à la main. (Arrêté unanimement.)

Un membre propose de faire, séance tenante, une pétition au gouverneur, pour lui dire : « Que le tems de la modération et de la clémence est passé; que les patriotes sont fatigués d'être les victimes de leur loyauté et de leur bonne foi, et qu'à l'exemple de leurs frères d'Europe, ils sauront mourir et non capituler, et qu'ils prient le citoyen général de se mettre incessamment à leur tête, et de marcher. » (Arrêté unanimement.)

On fait lecture d'un paragraphe d'une lettre, par laquelle on voit que les patriotes de Saint-Pierre ont déjà fait le sacrifice de leurs fortunes pour défendre la République. (Applaudi.)

Un membre propose que les patriotes ne marchent en campagne que la torche d'une main et de l'autre la déclaration des droits de l'homme; que le gouverneur donne provisoirement la liberté à tous les esclaves qui, après avoir été armés par leurs maîtres contre la République, se réuniront sous la bannière nationale et apporteront leurs armes. (Arrêté avec transport à l'unanimité.)

Un autre membre propose par amendement, de donner également la liberté à tout esclave qui viendrait découvrir un complot. (Arrêté unanimement.)

Un autre membre propose d'étendre la même faveur aux esclaves des patriotes qui auroient été séduits et armés par les Planteurs, et qui viendroient se rendre avec leurs armes sous la bannière nationale. (Arrêté unanimement.)

Un membre propose que les citoyens des galeries entrent dans le sein de l'assemblée, pour se confondre avec leurs frères, ce qui a été exécuté aux cris de vive la République.

Un membre propose d'inviter le gouverneur à déclarer par une proclamation, que la Colonie est en danger. (Arrêté unanimement.)

Un membre propose par amendement, de joindre à la proclamation, que l'on ne s'occupera que de la guerre, et que, jusqu'à ce que la tranquillité soit rétablie, les boutiques et magasins soient fermés dans les villes de la Colonie. (Arrêté à l'unanimité.)

Un membre propose que le citoyen gouverneur soit prié de faire partir incessamment un avis, pour porter à la Convention nationale copie du procès-verbal de la séance, et l'instruire de l'état de la Colonie, lequel procès-verbal sera aussi envoyé à toutes les sociétés de la République, aux 87 départemens et aux six armées françaises. (Arrêté unanimement.)

Un autre membre propose que ledit procès-

verbal soit imprimé dans les 24 heures, par le citoyen Willox, imprimeur de la société, et qu'il soit répandu dans toute la Colonie. (Arrêté unanimement.)

Un membre propose d'inviter le gouverneur à mettre embargo dans tous les ports de la Colonie, sauf les exceptions qu'il croira convenables. (Adopté à l'unanimité.)

Un membre propose de déclarer la séance permanente, et que les comités se réunissent matin et soir. (Adopté.)

Un membre propose de chanter l'hymne de la liberté pour clore la séance, et que tous les citoyens s'embrassent en signe de réunion et de fraternité. Exécuté aux cris de vive la République, vive la société patriotique. (Et qu'en tête du procès-verbal soient écrits ces mots : *Eveil aux bons patriotes.*)

Un membre propose de faire mention honorable de l'offre généreuse de deux frères, citoyens de couleur, nommés *Mentor aîné* et *L. Mentor*, qui, n'ayant pas d'esclaves en propriété, proposent, comme dons patriotiques, l'un la somme de 33 livres, et l'autre une de 66 livres, qu'ils destinent à l'achat d'un esclave qui sera employé au service de la République, et à qui on donnera la liberté pour récompense de ses bons services.

Un membre propose que copie du procès-verbal sera portée par une députation au citoyen gouverneur, et qu'un membre remplira l'objet des pétitions qu'on devoit lui faire. La séance a été levée et renvoyée à demain cinq heures et demi de relevée.

Lamaury (présid.), Couteux, Fauchier, Fosse cadet, Gourand-Fauvet (secrét.).

Nota. On peut dire que cette mémorable séance nous valut une armée, par l'énergie qu'elle donna à tous les patriotes.

d

[*Adresse des Amis de la Républ. et de la Conv. à leur frère Leborgne, 30 juillet 1793*]

La société patriotique du fort de la République, que vous avez présidée en son bureau, voit avec douleur la perte d'un membre tel que vous, dont les lumières égalent le civisme; elle arrête que vous emportez avec vous son estime et ses regrets; elle se souviendra toujours délicieusement des élan patriotiques que vous lui avez fait partager; elle en marquera particulièrement deux époques dont le souvenir lui sera toujours cher; celle où, l'organe de son vœu, vous portâtes à la société de Saint-Pierre celui de n'en faire qu'une avec elle, et l'engagement que vous prîtes en son nom, d'être à jamais unis pour l'avantage de la république; elle placera à côté le procès-verbal de sa séance mémorable du 2 mai (son *Eveil aux patriotes*), dont vous eûtes l'avantage d'être un des principaux moteurs; elle vous invite à porter à l'Europe le récit de cette impérissable délibération, et à rendre à nos frères d'Europe le sentiment du tableau délicieux qui se communiqua des membres aux tribunes, lorsqu'elles vinrent confondre leurs vœux aux nôtres, et jurer de vaincre ou de mourir; que la douce émotion que vous partageâtes avec elle vous accompagne au-delà des mers, comme la fraternelle amitié vous y suivra.

Les patriotes vous ont déjà donné des preuves de leur confiance, en vous choisissant pour ad-

ministrateur des fonds qu'ils ont généreusement fournis pour payer les dépenses publiques: ils attendent que la France, vous renvoyant près de nous, récompensera votre zèle et vos travaux; elle le doit à l'énergie que vous avez montrée pour repousser les ennemis de la république; nous n'oublierons jamais que la première expédition où vous avez servi comme volontaire avec le brave Blanque, a décidé de tous nos succès.

La société privée trop tôt d'une de ses colonnes fondamentales, vous invite à communiquer avec elle le plus souvent qu'il vous sera possible; elle attend encore que vous direz à la convention nationale et à nos frères d'Europe, qu'ils ont quelques amis fidèles à la Martinique; que dans un repaire d'aristocratie, il est des républicains dignes de leur estime et de la vôtre. Salut.

Suivent les signatures de tous les membres de la société.

e

[*Lettre du cⁿ Le borgne à la Sté popul. de Saint-Pierre, 3 juin 1793*]

« Frères et amis,

Enfin ce n'est plus le tems d'écrire, de penser à ramener par la persuasion des hommes qui ont provoqué, par la trahison la plus insigne, de déployer contre eux les forces du patriotisme; c'est celui d'agir plus vigoureusement que jamais: car, il ne faut pas le dissimuler, les choses sont au point que la guerre actuelle doit décider, après quatre années de malheurs pour les patriotes de la Martinique, quel sang cimentera la paix, si ce sera celui des amis ou des ennemis de la république française.

Oh! qu'ils sont scélérats, ces hommes connus par leurs crimes sous la désignation de grands planteurs! avec quel acharnement, ils ont suivi un plan combiné pour notre destruction, quand nous ne parlions que de réunion, que de modération, que de clémence pour eux; que nous leur donnions chaque jour, ainsi que le délégué de la république, des preuves de notre loyauté, de notre franchise; qu'ils nous promettoient et signoient un retour sincère vers la patrie, parce qu'ils n'étoient pas en forces, et que nous pouvions leur faire subir le sort qu'ils nous préparoient! C'est alors que ces mêmes habitans se lioient à l'Angleterre par un nouveau traité, et signoient notre arrêt de mort, celui des femmes et des enfans.

Mais, aussi-tôt qu'ils ont été instruits de l'arrivée de l'escadre anglaise dans ces mers, leur audace s'est augmentée, des camps se sont formés dans toute la colonie, à l'imitation de Percin, et le signal de la trahison s'est formellement annoncé par le pavillon blanc qu'ils ont arboré, et par des hostilités. Le fort de la Trinité, le morne Vert-Pré, des batteries sur les côtes sont enlevées pour favoriser le débarquement à l'ennemi des patriotes enfin sont arrêtés et mis à mort, et le gouverneur est obligé de se renfermer dans les forts, décidé à s'y ensevelir avec sa brave et fidèle garnison de vos concitoyens. Non, jamais on ne vit une conjuration plus infernale, embrasser plus de victimes à la fois; conjuration dont l'exécution paroisoit d'autant plus facile aux conjurés, que le gouvernement anglais n'a pas craint de compromettre la nation anglaise en